

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel

GRAND BAIN

PAGE 4

Vie sportive :
des clubs et des
équipements

PAGE 6

Une mallette
pédagogique pour la
Maison de la faune

PAGE 11

Allocation
Personnalisée
d'Autonomie

n°112 **AVRIL 2024**



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Vie sportive : des clubs et des équipements
- 6 FOCUS**
Une mallette pédagogique pour la Maison de la faune
- 7 EN BREF**
AGENDA
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
La Porte Ouverte, un lieu de création ouvert à tous
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
Quand la voiture se transforme en transport collectif
- 11 INFOS PRATIQUES**
Allocation Personnalisée d'Autonomie
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Le Sabre et le Goupillon



Jonathan Hivernat, capitaine de l'équipe de France de rugby fauteuil, en visite à Murat

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°111 :

Pourquoi le presbytère s'est-il implanté place Marchande en janvier 1909 ?

Suite à la loi de séparation de 1905, les presbytères, biens de l'Eglise acquis par une institution mise en place par Napoléon I^{er}, reviennent à l'Etat. Les prêtres peuvent malgré tout continuer à en occuper les lieux, sous réserve de signer un bail de location. Ce fut le cas dans le Cantal pour 93 % des 297 paroisses que comptait le département. A Murat, Léon de Montarnal, archiprêtre de la ville à partir d'octobre 1906, qui habite le presbytère situé depuis 1898 rue Saint-Michel, s'y refuse obstinément. C'est l'épreuve de force : le préfet du Cantal, après une lettre de mise en demeure et le refus d'obtempérer du curé de Murat, en ordonne l'expulsion et fait procéder à l'évacuation. C'est avec le concours de la population que le déménagement s'effectue le 15 janvier 1909 dans l'immeuble de la place Marchande appartenant à Marie Léonie Teissèdre. La vive tension entre les autorités locales civiles et religieuses ne s'apaisera vraiment qu'avec le Premier conflit mondial (voir partie historique en dernière page).



LA QUESTION DU N°112 :

Pourquoi une impasse du village de La Chevade porte-t-elle le nom de Jean Dutourd ?



Le sport tient une grande part dans la vie de notre commune. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la somme des associations, la variété des disciplines ou le nombre de licenciés qui font la richesse de ce secteur de loisirs et d'activités physiques. Au-delà de l'encadrement et de la formation des jeunes, lors des compétitions, c'est aussi une image de la ville qui est exportée, parfois loin du périmètre départemental, qui en augmente la notoriété et participe à son attractivité. Le sport, école du dépassement de soi et de l'émulation collective, est le dossier principal du 112^{ème} numéro du bulletin municipal.

Dans le cadre de la requalification de la Maison de la faune, après sa réorganisation et la réhabilitation de ses locaux, la vitrine animalière de la Petite Cité de caractère va bientôt, à l'attention de ses visiteurs scolaires et familiaux, se doter d'une mallette pédagogique accompagnée d'un jeu éducatif concernant les 6 milieux naturels illustrés dans le musée. C'est un travail de longue haleine, depuis la conception jusqu'à la réalisation, que le focus d'Info-Murat vous propose de découvrir en avant-première.

Pour que se déplacer soit plus facile, plus économe, plus solidaire et plus respectueux de l'environnement, Hautes Terres communauté a pris en charge (dès sa création en 2017) la compétence Mobilité et met en œuvre un plan intercommunal concernant aussi bien le transport à la demande, qu'un service de navettes, la mise à disposition de véhicule individuel ou l'aménagement d'un parcours de liaisons douces entre Massiac et Le Lioran. La Mobilité est le thème retenu par Hautes Terres pour profiter de la fenêtre d'expression que lui réserve la revue municipale à chacune de ses parutions.

C'est une des rares associations murataises qui a pignon sur rue mais qui demeure l'une des plus discrètes bien qu'elle organise de nombreuses expositions. Groupement culturel pour tout amateur qui se sent une âme de peintre ou de sculpteur, La Porte Ouverte, association invitée d'Info-Murat dans ce numéro de printemps, nous laisse pénétrer dans son atelier d'art de la place Marchande.

La laïcité est un des piliers républicains de notre démocratie. C'est une doctrine très française, souvent incompréhensible pour les autres nations, mais dont le concept existe pourtant déjà dans les paroles du Christ : *Il faut rendre à César ce qui appartient à César*. Après la Révolution, le rétablissement de la liberté de culte puis, en 1810, la promulgation d'un catéchisme impérial *qui impose plus de devoirs envers l'Empereur qu'envers Dieu*, jettent les bases d'une laïcité moderne qui aura bien du mal à s'imposer. A travers quelques exemples, le bulletin municipal, en écho à la réponse en page 2 de la question de son numéro précédent, illustre dans sa rubrique historique près d'un siècle de cohabitation entre les autorités civiles et religieuses locales.



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Ociane Picot.

Impression : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Vie sportive :

DES CLUBS ET DES ÉQUIPEMENTS

La proximité des Jeux Olympiques d'été (les premiers organisés en France depuis 100 ans) nous rappelle s'il en était besoin la place prépondérante que le sport occupe dans toutes les strates de nos sociétés humaines. S'il favorise le brassage des populations et contribue à une meilleure cohésion sociale, sa pratique se prête à de multiples usages : simple loisir, initiation, perfectionnement, visée thérapeutique, remise en forme ou encore compétition. Comme partout dans le monde, le sport tient une grande part dans la vie de notre commune. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la somme des associations, la variété des disciplines ou le nombre de licenciés qui font la richesse de ce secteur de loisirs et d'activités physiques. En outre, au-delà de l'encadrement et de la formation des jeunes, lors des compétitions, c'est aussi l'image exportée, parfois au-delà du périmètre départemental, qui augmente la notoriété de la ville et participe à son attractivité.

Il existe 18 associations sportives (21 si l'on compte les 2 associations de chasse et celle de pêche) qui œuvrent sur le territoire de la commune et qui totalisent plus de 800 licenciés. L'éventail des disciplines

est aussi large que le laisse présager le nombre des clubs existants : depuis le badminton jusqu'à la gym aquatique, en passant par la pétanque, la boxe, le tennis de table, la course à pied, le handball ou le football. Il a même existé un club d'échecs (à un certain niveau de jeu, les échecs ne sont pas qu'un simple sport de l'esprit : Anatoli Karpov lors d'un championnat du monde perdit 10 kilos au cours de la compétition) et aussi un



club de tir, héritier lui-même d'une tradition très ancienne. A l'orée du XX^{ème} siècle, fleurissaient dans tout le pays, des sociétés de tir à la carabine et à l'arme de guerre qui n'avaient d'autre dessein que de former « *d'habiles tireurs animés de sentiments patriotiques* » en prévision d'une confrontation inéluctable qui advint en 1914. Le stand de tir de Murat était situé à

Saint-Gall près d'un terrain de sport où les adhérents de la toute nouvelle Union Sportive Murataise (créée en 1899) s'adonnèrent d'abord au tir, au cyclisme et au jeu de rugby avant de se convertir au football dans les années 20. Ce sont les premiers équipements publics sportifs de l'ère que l'on peut qualifier, comme celle de la reprise des Jeux olympiques en 1896, de moderne. Depuis cette époque, ces équipements n'ont cessé de

se développer et de s'adapter en fonction de l'évolution des activités sportives. L'aménagement du stade municipal Jean-Jambon et l'édification de ses tribunes datent des années 60, la construction du gymnase s'est achevée à la fin des années 70, des courts de tennis existants ont été rénovés et 2 autres construits dans les années 80, la piscine a ouvert ses portes en 1995, le projet de création d'un espace de loisirs sportifs à la Croix-Jolie (terrains de hand, de basket, de foot, parcours de santé) est engagé dès 1997, 3 terrains de pétanque sont aménagés au foirail en 2000... De plus il faut sans cesse entretenir les équipements ou les compléter en fonction de leur vétusté ou des résultats des équipes sportives dont les performances imposent des adaptations réglementaires : réfection de la pelouse et des tribunes en 1990, mise aux normes du gymnase et agrandissement de l'aire de jeu du stade Jean-Jambon en 1998, mise en conformité des vestiaires-sanitaires en extension aux tribunes en 2000, réhabilitation lourde de la piscine en 2014, remplacement des menuiseries extérieures, désamiantage, réfection de l'éclairage du gymnase et de la piscine en 2018 ou encore mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics qui impacte les équipements sportifs (gymnase, piscine, stade). Ces travaux sont incessants, les derniers investissements (340.000,00 €) concernent surtout la zone sportive et conviviale de la Croix-Jolie (voir Info-Murat n°110 d'octobre 2023) et se poursuivront cette année par la réfection de la toiture du gymnase (89.000,00 € HT) et par la réhabilitation de ses sols (160.000,00 € HT).

La mise à disposition de ces équipements aux associations sportives représente aussi un coût de fonctionnement (entretien, chauffage, nettoyage des locaux) qui est loin d'être négligeable : 37.000,00 € par an pour l'entretien des 2 terrains de sport, 15.000,00 € de déficit pour chaque mois d'ouverture de la piscine pour ne citer que les principaux postes de dépenses, sans compter le montant des subventions allouées à chacun des clubs (environ 48 % de la somme globale – 43 000,00 € en 2024 - attribuée à l'ensemble des associations). Il n'est pas inutile de rappeler que ce maintien de la totalité des activités sportives de la commune représente une charge annuelle d'environ 240.000,00 €.

Tous ces efforts permettent l'éclosion de quelques talents particuliers à l'instar de Marion Andrieu victorieuse au 60^{ème} rallye des Cimes en 2017, Maxime Bailly champion de France junior de boxe Thaï en 2017 puis champion de France semi-professionnel en février 2024, Margot Chastel vice-championne de France cadette de boxe française en 2023, Gaëtan Audinet et Yvan Geoffroy qui bouclent en 2023 un périple de 4 mois dans l'Himalaya, Emile Bénét médaille d'argent par équipe au championnat de France de cross country, sans parler de l'évolution positive de certaines équipes qui accèdent au niveau régional et parfois même au niveau national du football ou du handball.



UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE POUR LA MAISON DE LA FAUNE



C'est à l'occasion de la requalification de la Maison de la faune, sa réorganisation et la réhabilitation de ses locaux, que le projet de la doter d'un outil pédagogique destiné à ses visiteurs scolaires et familiaux a vu le jour. Pour éviter l'écueil d'une banale collection d'objets supplémentaires à présenter et à commenter de façon didactique, il fallait s'orienter vers un projet conceptuel plus ambitieux : la création d'un jeu de découverte plutôt que de compétition, éducatif et ludique, en rapport avec les milieux naturels et les vitrines d'exposition de ce musée animalier.

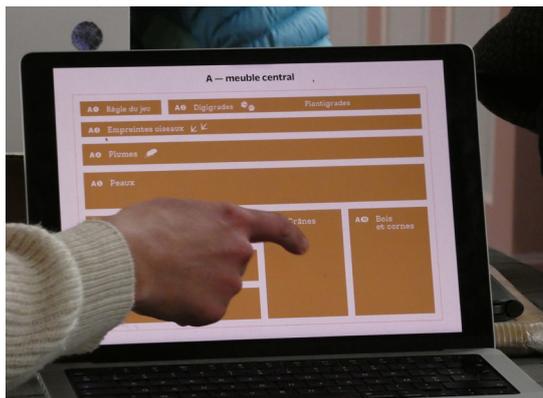
Après avoir dégagé un budget à la hauteur du niveau d'exigence souhaité (22.250 € HT), la commune a confié

à Sophie Ougier (médiatrice en éducation à l'environnement à Chalinargues) une mission de conception globale dont elle est la caution scientifique du contenu pédagogique. Pour mener à bien cette opération elle a pu n'y associer que des intervenants muratais : Trrctor pour la partie graphique et imprimée, Cartonstyl pour le mobilier, Jordy Soler, et même l'Arbre en tête et le Fablab pour la fabrication de certains éléments du jeu.

C'est un travail de longue haleine, depuis la conception jusqu'à la réalisation, qui a été entrepris par ces professionnels dont les domaines complémentaires ont permis la réalisation de ce qui s'apparente à un cabinet de curiosité (un meuble donc, plutôt qu'une malle) qui renferme tous les éléments de cette création originale : plateaux, cartes, palets, instruments (loupes, microscopes), empreintes, cornes, crânes, peaux ou plumes. Le jeu est un jeu de cheminement et d'exploration à partir de palets piochés au hasard dans un pochon donnant droit à une information, une question, une piste d'observation ou une possibilité de manipulation concernant l'un des 6 milieux naturels répartis dans les différents niveaux de la Maison de la faune (Bois et forêts, Villes et villages, Lacs et rivières, etc.).

Cette malle pédagogique, qui devrait être présentée lors de la Semaine Nationale de la Nature, sera le fruit d'une réflexion commune poussée et interactive : mise en page, typographie, choix des matières et des couleurs, le graphisme doit sans cesse s'adapter aux exigences du jeu, parfois en influencer l'évolution tandis que le meuble (1,40/1,20 m pour une hauteur de 0,90 m, et dont les plateaux peuvent se déployer jusqu'à 2,80 m) conçu en carton alvéolaire, doit prendre en compte l'accès aux différents éléments, leur présentation et leur rangement en fonction de leur volume et de leur fragilité.

Testé d'abord auprès d'enfants et d'enseignants, ce jeu sera ensuite ouvert aux groupes scolaires (en complément à la découverte de la Maison de la faune ou à l'occasion d'un projet pédagogique spécifique), ainsi qu'à des familles, autochtones ou en visite, pour peu que la participation soit encadrée (les modalités d'organisation restent à définir) soit par un professeur, un agent de la commune ou un guide de l'Office de Tourisme.



EN BREF

COLUMBARIUM

C'est en 2003 que la ville de Murat a doté son cimetière d'un espace cinéraire composé d'un jardin du souvenir pour recueillir les cendres et d'un columbarium constitué par 12 casiers de 4 emplacements, disposés de part et d'autre d'une série d'étagères destinées à recevoir plaques et fleurs. 20 ans plus tard, ce rite funéraire, même s'il demeure minoritaire, ne cesse de se développer, et pour pouvoir répondre à une demande croissante, la commune a réceptionné en novembre dernier les travaux de construction de 12 casiers supplémentaires.



TÉLÉTHON

Cette année le Téléthon a été relancé dans notre commune. Pour l'occasion 7 associations murataises se sont mobilisées : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, La Piatoune, Le Carreau muratais, Muratonik, l'USM et l'HBCM. L'association porteuse de cette année qui a remis le chèque de 2008 € à l'AFM Téléthon était l'APE de l'école Jean-Jacques Trillat.

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



VIDÉO PROTECTION

La mise en place des 7 caméras aux entrées de ville et place de l'Hôtel-de-Ville est achevée et le système de vidéo-protection est actuellement effectif. Le Conseil municipal envisage en outre de le compléter par 3 caméras supplémentaires au sein de la zone sportive de la Croix-Jolie, qui a fait l'objet de récents investissements, pour prévenir d'éventuelles déprédations des nouveaux équipements. Il est bon de rappeler que l'enregistrement des images de ces caméras n'est conservé que pendant 30 jours avant d'être détruit sauf s'il y a plainte ou enquête diligentée suite à un acte délictueux ou criminel : dans ce cas les services de gendarmerie peuvent alors y avoir accès, sur réquisition judiciaire.



AGENDA

AVRIL

JEMA
Samedi 6 et Dimanche 7 - Halle

CONCOURS DE BELOTE
Par l'USM
Dimanche 7 - Gymnase

DON DU SANG
Lundi 8 - Foyer Alice Seguin

FESTIVAL DES JEUX
Samedi 13 et Dimanche 14 - Halle

JOURNÉE DES AÎNÉS
Mardi 23 - Halle

THÉÂTRE
Par l'OGEC Notre-Dame des Oliviers
Samedi 27 - Halle

EXPOSITION
« LES DINOSAURES »
Jusqu'au 27 juin - Médiathèque

DÉPORTATION
Journée nationale du souvenir
Dimanche 28

SOIRÉE DANSANTE
Par l'USM
Mardi 30 - Halle

MAI

DÉFILÉ DE MODE
Par l'OCAM
Samedi 4 - Halle

CÉRÉMONIE
Commémoration du 8 mai 1945
mercredi 8

FÊTE DE LA NATURE
Du Mercredi 22 au Dimanche 26

JUIN

MURAT DES CHANTS
Par P'tit Grain de Phonie
Samedi 1

MURAT MÉCANIQUE RETRO
Samedi 8 et Dimanche 9

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Dimanche 9

DÉPORTATION
80^{ème} anniversaire du 12 et 24 juin
Samedi 15 et Dimanche 16

BRADERIE
Par le REZO
Dimanche 16 - Gymnase

FÊTE DE LA MUSIQUE
Par l'OCAM
Vendredi 21

SALON DU FIL
Jeudi 27 au Samedi 29

FÊTE DE LA SAINT PIERRE
Samedi 29 et Dimanche 30

REGARDS



1. VOEUX DU MAIRE

5 janvier 2024

Gilles Chabrier, avec Bruno Faure, Martine Guibert, et Aurélie Bresson au cours des vœux du maire et du Conseil municipal.

2. BAL DE LA GALETTE

14 janvier 2024

Les aînés se sont retrouvés autour du Duo Sonnance, composé de Louis Fromonteil et Clément Guillemain pour danser et manger une galette au cours d'une après-midi conviviale.

3. INAUGURATION

16 février 2024

Inauguration des bornes de recharge

électrique rapide (20min!) Première en France d'une implantation hors autoroute par l'entreprise SPIE.

4. HIBERNAROCK

17 février 2024

Le festival Hibernarock a fait comme chaque année une halte à la Halle de Murat. Silly Boy Blue et Michelle & les garçons ont rassemblé 228 personnes, lors de cette soirée.

5. SOIRÉE PARTENAIRE HBCM

09 mars 2024

Handball Club : Bruno Faure, Aurélie Bresson, et Gilles Chabrier, ont remis un chèque de 2400€ à la présidente Patricia Saignie pour les frais de déplacement de ses équipes évoluant en Régional.

6. RÉUNION PUBLIQUE

27 février 2024

Réunion publique concernant l'accélération des énergies renouvelables.

7. 2^{EME} FLEUR VILLAGES FLEURIS

13 mars 2024

Remise du trophée à Lyon par Mme Marie-France Dabert (Conseillère régionale) et Mme Florence Dubessy (Vice-Présidente du Conseil régional).

8. JONATHAN HIVERNAT

18 mars 2024

Rencontre au gymnase avec un athlète handisport de haut niveau, capitaine de l'équipe de France de rugby-fauteuil qui sera présent aux Jeux paralympiques de Paris 2024.

LA PORTE OUVERTE

UN LIEU DE CRÉATION OUVERT À TOUS

En 2005, le peintre Behzad Behnam a créé « l'École d'art de Murat » qui a tout de suite connu un beau succès. Après son départ en 2018, ses élèves se sont regroupés au sein de l'association « la Porte Ouverte » pour faire perdurer cet atelier de création artistique.

L'association rassemble aujourd'hui un collectif d'une dizaine d'artistes amateurs du territoire, peintres et sculpteurs dans une ancienne échoppe située au cœur de la cité médiévale de Murat, au 32 rue du Bon Secours.

Comme son nom l'indique, « La Porte Ouverte », espace de création et d'exposition, est ouvert au public quatre après-midi par semaine et régulièrement fréquenté par des habitants du territoire, et des touristes.



L'association prend part également aux différentes manifestations organisées par la commune en accueillant les visiteurs durant les week-ends : fête des cornets, journées européennes des métiers d'art, festival des métiers d'art...

De plus, l'association organise, à différentes périodes de l'année et parfois en partenariat avec d'autres artistes amateurs (peintres, photographes locaux...), des expositions dans différents lieux mis à disposition par la commune de Murat comme la halle ou la médiathèque ainsi que dans les commerces.

« La Porte Ouverte » propose aussi des stages ouverts à toute personne intéressée, notamment des stages d'aquarelle ou des journées d'initiation à la sculpture en partenariat avec

le FabLab. Notre pratique est basée sur l'entraide et sur l'échange réciproque de savoirs artistiques, les plus expérimentés accompagnent et conseillent les nouveaux, de façon à ce que tout le monde trouve rapidement sa place et que ce lieu soit avant tout un espace convivial.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

- Exposition pour la fête du printemps le 17 mars
- Exposition d'été du 15 au 31 juillet dans la halle

Contact : Monique Chambaron (présidente)

32 rue du Bon Secours 15300 Murat
my.chambaron@outlook.fr

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

MOBILITÉ : QUAND LA VOITURE SE TRANSFORME EN TRANSPORT COLLECTIF !

Hautes Terres Communauté lance deux services de mobilités partagées disponibles à Murat, le covoiturage & l'autopartage !

S'il s'agit de deux usages partagés d'une voiture, ces deux services sont à la fois bien différents mais complémentaires.

LE COVOITURAGE



Le covoiturage est un mode de déplacement consistant à partager son véhicule avec d'autres passagers effectuant le même trajet. Ces déplacements peuvent être occasionnels (pour un week-end ou un départ en vacances, par exemple) ou réguliers (pour réaliser le trajet domicile-travail, notamment).

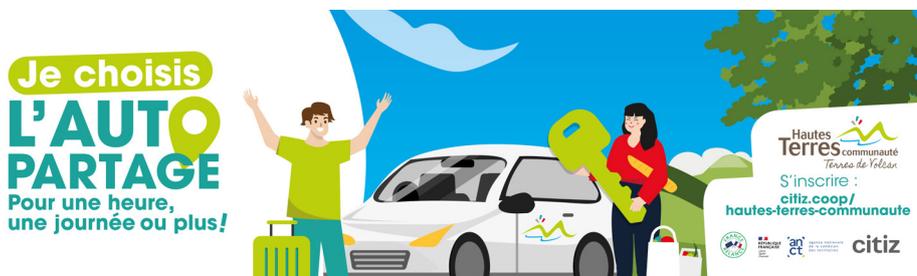
Concrètement, comment ça marche ?

- Téléchargez l'appli Mov'Ici ou rdv sur le site internet <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>
- Inscrivez-vous et indiquez la communauté de covoitureurs de Hautes Terres « Hautes Terres Covoiturage »,
- Partager des places libres dans sa voiture et rechercher des trajets.

Bon à savoir : Tout nouvel inscrit, sous condition de réaliser plusieurs trajets dans les mois qui suivent son inscription, est éligible à la « prime covoiturage » de l'Etat à hauteur de 100€.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire sur Mov'Ici et rejoindre le groupe de covoiturage local « Hautes Terres Covoiturage » : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/covoiturage-communaute/1000160/Hautes-Terres-Covoiturage>

L'AUTOPARTAGE



A la différence du covoiturage, l'autopartage consiste en la mise en commun d'un véhicule au profit de différents utilisateurs abonnés.

Pour mener cette expérience, Hautes Terres Communauté s'appuie sur l'opérateur CITIZ et met dès à présent l'un des véhicules de sa flotte à disposition des habitants et visiteurs du territoire.

Concrètement comment ça marche ?

- Inscrivez-vous au réseau CITIZ pour un montant de 40€. Cette inscription vous donne ensuite l'accès à l'utilisation du véhicule situé Murat mais aussi aux 2500 autres véhicules répartis au niveau national.
- Réservez le véhicule pour une durée minimum d'une heure et jusqu'à 48h max.
- Le jour J, récupérez le véhicule devant la Maison des Services de Murat et déverrouillez-le à l'aide d'un smartphone, d'une carte magnétique ou via la centrale d'appel qui peut effectuer l'accompagnement à distance.
- Effectuez votre déplacement
- Restituez le véhicule à la fin de son utilisation à sa station située à la Maison des Services de Murat.

Vous êtes ensuite facturé en fonction de la durée de location et du nombre de kilomètres effectués.

Bon à savoir : Pour toute nouvelle inscription, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pendant 3 mois.

Renseignements, tarifs, simulation et inscription : <https://citiz.coop/hautes-terres-communaute>

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à participer à la permanence organisée le **05 avril prochain** à la Maison des Services de Murat par Sophie AICHAOUI, conseillère numérique, pour découvrir et utiliser ces deux services.

Si vous souhaitez un accompagnement personnalisé, vous pouvez prendre rendez-vous avec la Maison France Services de Murat : 04-71-20-28-88 - mmsmurat@hautesterres.fr



Demande d'aides à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées

Formulaire

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce document, consultez la notice.

Cadre réservé à l'administration (ne rien remplir dans ce cadre)

N° de dossier : Date de réception du dossier :

Suite donnée à la demande :

1. Situation du demandeur

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE un formulaire unique

Dorénavant, pour les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie, un seul document est nécessaire à une demande d'aide à domicile, le **cerfa n°16301**.

Ce formulaire unique permet de solliciter l'attribution d'une APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile) par le Conseil départemental du Cantal ou un accompagnement à domicile auprès des caisses de retraites.

Le formulaire Cerfa n° 16301*01 est un imprimé unique de « Demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile », élaboré par l'Assurance retraite, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Mutuelle sociale agricole (MSA). Il est déployé depuis le 1^{er} octobre 2023 en France métropolitaine et en Outre-mer.

Ce document est accessible sur le site du Conseil départemental <http://www.cantal.fr>, choisir le menu «les services du Département» puis « pour vos aînés» et rubrique APA. Il peut être rempli en ligne ou adressé à :

Conseil départemental du Cantal
Maison Départementale de l'Autonomie
28 avenue Gambetta
15015 AURILLAC Cedex

Le formulaire de demande d'APA en établissement demeure inchangé. Il est accessible sur le site <http://www.cantal.fr>.

Vous pouvez, à l'aide de ce formulaire unique, demander l'une de ces 2 prestations en fonction du niveau de la perte d'autonomie :

- Accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite : il s'agit d'une aide de l'Assurance retraite pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État, et de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les retraités agricoles ;
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA), proposée par les départements.

Un questionnaire intégré au formulaire permet de déterminer le niveau d'autonomie de la personne et d'identifier l'aide la plus adaptée à son besoin.



LE SABRE ET LE GOUPILLON

1er août 1909 : les jeunes du Cercle catholique quittent l'enceinte du pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes, bien décidés à passer outre à l'interdiction du maire de Murat de faire procession. Ils s'engagent dans la rue des Breuils et brandissent en tête du cortège le drapeau de Jeanne d'Arc – béatifiée quelques mois auparavant – à qui ils comptent rendre un hommage fervent en ce jour d'été. Mais pour l'heure, 50 gendarmes ont été requis pour faire respecter l'arrêté du maire, et pour y parvenir, ils sont prêts à donner la charge.

La Révolution française a bouleversé les rapports entre le politique et le religieux et rendu antagonistes ces 2 mondes jusqu'alors étroitement imbriqués. Le Consulat puis l'Empire vont tenter de normaliser une cohabitation mise à mal par la tempête révolutionnaire en jetant les bases d'une laïcité moderne. Mais dans le pays, pendant plus d'un siècle, va s'enraciner une tradition politique anticléricale résolue à combattre la farouche opposition à la République qui règne au sein d'une grande partie de l'Eglise. A Murat comme ailleurs, la coexistence et la collaboration des autorités civiles et religieuses vont s'émailler d'affrontements : simples agaceries, conflits administratifs ou confrontations violentes.

Ainsi en 1834, le Conseil municipal reste sourd à la proposition de l'évêque d'établir un petit séminaire à Murat. En 1851, le maire et le curé s'opposent si vivement à propos de l'implantation de la croix et de la fontaine du Planol qu'il faut l'intervention du préfet pour que soit trouvé à un accord durable qui en permette l'édification l'année suivante. En juin 1878, la nouvelle et très républicaine équipe municipale, est contrainte de faire bonne figure lors du couronnement de la statue de la Vierge au sommet du rocher de Bonnevie : la célébration, devant une foule considérable, est présidée par 6 évêques assistés de quelque 200 ecclésiastiques. En 1896, les autorités communales vivent comme une provocation la nomination du nouveau curé « *connu pour se mêler aux luttes politiques* » et s'irritent plus tard de voir les membres du clergé local répondre volontiers aux invitations de la sous-préfecture mais

ignorer celles de la mairie, bien qu'en 1902, un rapport du sous-préfet dénonce « *la propagande acharnée contre les écoles communales* », faite en chaire par des prêtres de la paroisse.

La loi Combes de 1905 relative à la séparation des biens de l'Eglise et de l'Etat va exacerber les discordes. En 1909, le préfet se voit contraint d'expulser le curé de Murat du presbytère revenu par la loi dans le giron public et dont le turbulent locataire, à l'inverse de presque tous ses collègues cantaliens, refuse de signer le bail (voir en page 2 la réponse à la question du n°111). Quelques mois plus tard, le 1^{er} août, les quelque 50 gendarmes donnent l'assaut contre les jeunes catholiques en procession, sans ménagement :

le drapeau de Jeanne est déchiqueté et l'on dénombre 10 blessés parmi les manifestants.

Ces tensions ne vont réellement s'estomper que lors du 1^{er} conflit mondial, lorsque la République égalitaire jettera sans distinction dans le creuset de la guerre, aristocrates, bourgeois,

ouvriers, paysans, artistes, prêtres. Beaucoup d'ecclésiastiques prendront part à cette tragédie. Les curés de Saint-Saury, Carlat et des Ternes, qui avaient servi comme vicaires à Murat, juste avant de prendre en charge leurs propres paroisses, participeront aux hostilités. Le premier en reviendra avec médaille militaire, croix de guerre et 4 citations. Cinq vicaires vont se succéder au presbytère de la place Marchande pendant les années de guerre. Trois d'entre eux seront mobilisés, en août 1914, avril 1915 et mars 1917.

Antoine Cazal né à Bordeaux, ordonné prêtre à 26 ans, vicaire à Murat en 1912, est mobilisé le jour même de la déclaration de guerre. Le 18 avril 1917, c'est au carrefour de Castres, dans le département de l'Aisne, que l'aumônier-brancardier est gravement touché en portant secours à 2 soldats blessés : corps criblé d'éclats d'obus, cuisse gauche brisée en 2 endroits, poumon perforé, abdomen atteint. Après une courte agonie Antoine Cazal meurt au champ d'honneur à 35 ans. Il sera cité à l'ordre du 13^{ème} Corps.



Fernandel et Gino Cervi dans « *Le Petit monde de Don Camillo* », 1952.